

# JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

PARAISSANT LE 1<sup>er</sup> ET LE 16 DE CHAQUE MOIS A LOME

## TARIF

ACHAT	ABONNEMENT ANNUEL	ANNONCES
<ul style="list-style-type: none"> <li>● 1 à 12 pages.....200 F</li> <li>● 16 à 28 pages.....600 F</li> <li>● 32 à 44 pages.....1000 F</li> <li>● 48 à 60 pages.....1500 F</li> <li>● Plus de 60 pages ..2000 F</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● TOGO ..... 20 000F</li> <li>● AFRIQUE ..... 28 000 F</li> <li>● HORS AFRIQUE ... 40 000 F</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Récépissés de déclarations d'Associations .. 10 000 F</li> <li>● Avis de perte de titre foncier ( 1er et 2<sup>e</sup> insertions) ..... 20 000 F</li> <li>● Avis d'immatriculations ..... 10 000 F</li> <li>● Certification de JO ..... 500 F</li> </ul>

N.B : Le paiement à l'avance est la seule garantie pour être bien servi. Pour tout renseignement complémentaire, adresser à l'imprimerie TOMETY Tél. : 90 37 87 69 / 90 00 45 85 / 99 47 35 86 - 05 BP 225 Lomé

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION

**CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE - TEL : 22 21 27 01 LOME**

### SOMMAIRE

#### PARTIE NON OFFICIELLE

##### AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

Conservation de la propriété foncière (Avis de demande d'immatriculation)

*Le service du journal officiel décline toute responsabilité quant à la teneur des actes publiés sous cette rubrique*

*Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition aux présentes immatriculations des mains du conservateur soussigné dans le délai de trois mois à compter de l'affichage des présents avis, qui aura lieu incessamment en l'auditoire des tribunaux de : Lomé, Tsévié, Kévé, Aného, Notsé, Agou, Kpalimé, Akata, Danyi, Sotouboua et Sokodé.*

### GRAND LOME

Suivant réquisition, n° 90770-GL déposée le 16-11-2021, M. KOMBATE Yendukoa, profession : Enseignant, demeurant à LOME et domicilié à Totsi, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 13a 65ca, situé à DAVIE, connu sous le nom de Assome Kpota, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété DJAMESSI, au Sud par la propriété AFENA et à l'Ouest par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111762-GL déposée le 21-03-2023, Mme NABINE Barkissou, profession : Revendeuse, demeurant à AGOE et domiciliée à KITIDJAN, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 44ca, situé à KEGUE KELEGOUGAN, connu sous le nom de ZOGBEDJI, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue existante de 14m et au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ABAH.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111670-GL déposée le 16-03-2023, M. AKONKA Kossi Rodrigue, profession : Mainteneur en informatique, demeurant à AGOE et domicilié à ASSIYEYE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 17ca, situé à LEGBASSITO KPEVEGO, connu sous le nom de AHONKPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Est par la propriété TESSOU KOSSI et à l'Ouest par une rue non dénommée de 18m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112018-GL déposée le 14-04-2023, Mme KOUEVI Ayélé Françoise, profession : Commerçante, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 92ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de AKATO VIEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété KLOBOTOU et à l'Est par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112019-GL déposée le 17-04-2023, M. EKOUE HOUNKPATI Anani, profession : Soudeur, demeurant à LOME et domicilié à NYEKONAKPOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 52ca, situé à GBODJOME, connu sous le nom de AGBODANKOPE, préfecture des Lacs et borné au Nord et à l'Est par la propriété AGBOANOU ABALO, au Sud et à l'Ouest par des rues existantes de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112020-GL déposée le 17-04-2023, M. TCHONDAMassimatetou, profession : Juriste, demeurant à LOME et domicilié à AVEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 06ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de LEGBASSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité ETSINYO, au Sud et à l'Est par des rues de 12m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112021-GL déposée le 17-04-2023, M. DOUTI Nanguepak, profession : Chauffeur, demeurant à AGOE et domicilié à LOGOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 23ca, situé à ATIEME, connu sous le nom de AKADJA KOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AZIANSI GOMADO et au Sud par une rue de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112022-GL déposée le 17-04-2023, M. LARE Konbondjoua, profession : Gestionnaire, demeurant à TCHAMBA et domicilié à Medina, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de ANYAVE YOTIKPO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBOKLI et au Sud par une rue existante de 18m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112023-GL déposée le 17-04-2023, M. MIKOTAKATOLA Mikéna, profession : Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 84ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de VAKPOSSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud par le lot n° 166, à l'Est par le lot n° 168 et à l'Ouest par le lot n° 167.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112024-GL déposée le 17-04-2023, M. ATIYE Kokou Mondji, profession : Déclarant en Douanes, demeurant à LOME et domicilié à AKODESSEWA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 97ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de AGOUTE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété NOUMAGNO KOSSI et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112025-GL déposée le 18-04-2023, Mme AGBERE Weizina, profession : Commerçante, demeurant et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 22ca, situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Agoè Houmbi, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 162A, au Sud et à l'Ouest par une rue existante de 14m et à l'Est par les lots n° 162A et 163B.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112026-GL déposée le 18-04-2023, M. ADJEI Kokou Marc, profession : Journaliste, demeurant à LOME et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AFLAO, connu sous le nom de Ségbé ,préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 71 A, au Sud par le lot n° 73, à l'Ouest par le lot n° 70 et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112027-GL déposée le 18-04-2023, M. YELOU Yaovi, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à Sanguéra, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 85ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Avinato ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété ATTLA et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112028-GL déposée le 18-04-2023, Mme KOLEVI Koleba Viviane, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à Agbavi, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 57ca, situé à GBODJOME, connu sous le nom de Dagué ,préfecture des Lacs et borné au Nord et à l'Est par la propriété AGBENOUWOPE, à l'Ouest et au Sud par des rues de 14m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112029-GL déposée le 18-04-2023, Mme KOLEVI Koleba Viviane, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à Agbavi, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 48ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Amédéhoèvé Zogbédji ,préfecture des Lacs et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 12m chacune, à l'Est et au Sud par la propriété TOULASSI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112030-GL déposée le 18-04-2023, Mme KOLEVI Koleba Viviane, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à Agbavi, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à ANEHO, connu sous le nom de Dagué ,préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue de 14m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la Collectivité NEGLOKPE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112031-GL déposée le 18-04-2023, Mme MENSAH Adjoko Mawuli, profession : Revendeuse, demeurant et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 08a 40ca, situé à AFLAO GAKLI, connu sous le nom de Totsi Batomé ,préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 823, au Sud par le lot n° 819, à l'Ouest par les lots n° 820 et 821A, et à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112032-GL déposée le 18-04-2023, Mme DOSSEY Akouvi épouse LODONOU, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à Agoè Gbonvé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 60ca, situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Gbonvé ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 758, à l'Ouest par le lot n° 757, au Sud par une rue de 14m et à l'Est par un passage de 6m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112033-GL déposée le 18-04-2023, M. SAFOE Koffi Edem, profession : Agent Maritime, demeurant à LOME et domicilié à Adétikopé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Adétikopé Agouté ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue existante de 14m et à l'Est, à l'Ouest et au Sud par la Collectivité KPETCHEKOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112034-GL déposée le 18-04-2023, Mme AZOUMARO Afeignidou K., profession : Aide-Soignante, demeurant à LOME et domiciliée à Adewui, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 00a 97ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Madjikipéto, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la propriété MLAGANI, au Sud par la voie de contournement de 50m et à l'Ouest par une rue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112035-GL déposée le 18-04-2023, M. AGBOVI Yaovi, profession : Assistant, demeurant à LOME et domicilié à Agbalépédo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de Vogomé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBANYO Komla Simon et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112036-GL déposée le 18-04-2023, M. TCHAO Yao Eurigah, profession : Commerçant, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 72ca, situé à AFLAO, connu sous le nom de Yokoè Agblégan, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété KOUMAKO Koffi Gawokpo, à l'Est par la Collectivité DIDAN et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112037-GL déposée le 18-04-2023, Mme KPOGNON Gbassi Afiwa, profession : Commerçante, demeurant et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Agbata, préfecture des Lacs et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété ALLAGLO Kokou Mawuko et à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112038-GL déposée le 18-04-2023, M. AKAKPO Kokou Houessou, profession : Comptable, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à AKLAKOU, connu sous le nom de Hétchiavi Adagblémé, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue de 15m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGOSSA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112039-GL déposée le 18-04-2023, M. SENOU Yawo, profession : Agent de Douanes, demeurant à LOME et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Wonyomé, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 55, à l'Est par les lots n° 58 et 59, à l'Ouest par le lot n° 54 et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112040-GL déposée le 18-04-2023, Mme AYI-SITTI Ayélévi Apéfa épouse AGBODJAN, profession : Pâtissière, demeurant à LOME et domiciliée à Adidogomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à ANEHO, connu sous le nom de Afiadégnigban, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud par la propriété TOSSOU Kodjo Nyonah, à l'Est par la propriété COMLAN Colette et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112041-GL déposée le 19-04-2023, M. ADJATO Y. Youndou Glande, profession : Commercial, demeurant au BENIN et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 37ca, situé à AFLAO-SAGBADO, connu sous le nom de Akato Viépé, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14m et au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SESHU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112042-GL déposée le 19-04-2023, M. KAAGA Tena, profession : Consultant, demeurant à LOME et domicilié à Totsi, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 44ca, situé à AFLAO, connu sous le nom de Agbalépédo ,préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 2585b, à l'Est par le lot n° 2584, au Sud par une rue non dénommée de 18m et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112043-GL déposée le 19-04-2023, Mme DEGBE Akouavi, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à CITO AEROPORT, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 82ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Yokoé ,préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la Collectivité GBEKE et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112044-GL déposée le 19-04-2023, M. AMOUH Kangni, profession : Electricien Rebobineur, demeurant à LOME et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 64ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Agotimé ,préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété NOUWATSI Kokou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112045-GL déposée le 19-04-2023, M. AMOUH Kangni, profession : Electricien Rebobineur, demeurant à LOME et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 10ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Adalakopé ,préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est par la collectivité PASSAKOU, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112046-GL déposée le 19-04-2023, M. SOULOU Akim, profession : Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à Attiegouvi, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 13ca, situé à KOKETIME, connu sous le nom de Kokétimé ,préfecture du Golfe et borné au Nord par la propriété AMOKO Hulede, au Sud et à l'Est par la propriété A. WILSON et à l'Ouest par le TF n° 203CL et la rue JEANNE D'ARC de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112047-GL déposée le 19-04-2023, M. MALIKI Amadou, profession : Revendeur, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 34a 06ca, situé à BE-EST, connu sous le nom de Klobatémé ,préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la collectivité POULAN DOGLI et à l'Ouest par la route LOME VOGAN de 50m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112048-GL déposée le 19-04-2023, Mme ALLYN Kanko, profession : Magistrat, demeurant à LOME et domiciliée à Adidogomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca, situé à SAGBADO, connu sous le nom de Gbomamé ,préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est par les lots n° 27700B et 27702B, à l'Ouest par une rue non dénommée de 21m et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112049-GL déposée le 19-04-2023, Mme N'BOUKE Essenam, profession : Commerciale, demeurant à LOME et domiciliée à Kodjoviakopé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Kpetsupé ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété AHIANLE Kokou et à l'Ouest par une rue non dénommée de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112050-GL déposée le 19-04-2023, Mme SOLLY Pieds Lydie Akofa épouse AYITE, profession : Employé, demeurant à LOME et domicilié à Baguida, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 63ca, situé à LOME II, connu sous le nom de Atchante ,préfecture du Golfe et borné au Nord par une réserve administrative, au Sud par un passage de 4m, à l'Est par une rue de 20m et à l'Ouest par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112051-GL déposée le 19-04-2023, M. BEHOUI Massamasso, profession : Gestionnaire, demeurant à LOME et domicilié à Téléssou, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 54ca, situé à VAKPOSSITO, connu sous le nom de Téléssou Elavanyo ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 2127B, à l'Est par une rue non dénommée de 14m, au Sud par le lot n° 2129 et à l'Ouest par le lot n° 2128 .

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112052-GL déposée le 19-04-2023, M. DJIKPE Tokanhoinde, profession : Soudeur, demeurant à ANEHO et domicilié à Agbata, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 66ca, situé à AGBATA, connu sous le nom de Agbata ,préfecture des Lacs et borné au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune, au Sud et à l'Est par la propriété ALLAGLO Mawuli.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112053-GL déposée le 19-04-2023, Mme ALLEVI Akouyo, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à Attiégo, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 02ca, situé à AFLAO-SAGBADO, connu sous le nom de Akato Avoeme ,préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété DZODJI et à l'Est par une rue existante de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112054-GL déposée le 19-04-2023, Mme ALLEVI Adjovi, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à Attiégo, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 19ca, situé à AFLAO-SAGBADO, connu sous le nom de Akato Avoeme ,préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété DZODJI et à l'Est par une rue existante de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112055-GL déposée le 19-04-2023, Mme KOUNAKOU Akouavi N. épouse AHARH-GNAMA, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à Avédji, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca, situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Agoè-Nyivé ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 11, à l'Ouest par le lot n° 16, au Sud par le lot n° 13 et à l'Est par une rue non dénommée de 24m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112056-GL déposée le 19-04-2023, Mme FADAYERO-GBAGO Raliatou B. Ajoke épouse ALABI, profession : Agent d'animation Sociale, demeurant à LOME et domiciliée à Nyekonakpoe, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 83ca, situé à AFLAO SEGBE, connu sous le nom de Ekpo Wesso ,préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AYIVON et à l'Est par une rue existante de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112057-GL déposée le 19-04-2023, Mme FADAYERO-GBAGO Raliatou B. Ajoke épouse ALABI, profession : Agent d'animation Sociale, demeurant à LOME et domiciliée à Nyekonakpoe, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 04ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Akato Viépé ,préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 08m, à l'Est et au Sud par la collectivité AGBODOBA et à l'Ouest par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112058 déposée le 19-04-2023, Mme AGBOH Dope épouse DARRAH, profession : Commerçante, demeurant à LOME et domiciliée à Attiégo, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 96ca, situé à BE AKODESSEWA, connu sous le nom de Akodessewa Zoro Bar ,préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue existante de 16m, au Sud par une rue existante de 10m, à l'Ouest par une rue existante de 12m et à l'Est par la collectivité SOKPATA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112059-GL déposée le 20-04-2023, M. OSSOBE Kossi Mawuena Firmin, profession : Employé, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 10a 49ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Ségbé ,préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 16m, à l'Est par une rue de 14m, au Sud et à l'Ouest par la propriété AMOUZOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112060-GL déposée le 20-04-2023, Mme ATAKE Tchilalo Yome épouse AKOUEDE, profession: Agent commercial, demeurant à LOME et domiciliée à Adétikopé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 87ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de Afidégnigban ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et au Sud par des rues non dénommées de 14m chacune, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KODJOVI KOSSIVI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112061-GL déposée le 20-04-2023, M. TCHADI Kodjo, profession : Mécanicien Auto, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 18ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Agovoudou ,préfecture des Lacs et borné au Nord par la propriété KOKOU Francis et la propriété NYALETASSI Anani, au Sud par une rue existante de 14m, à l'Est par la propriété NYALETASSI Anani et à l'Ouest par une rue existante de 18m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112062-GL déposée le 20-04-2023, Mme NONON SAA Matimayene Manibé, profession : Employée de Société, demeurant et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 95ca, situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Vakpossito ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AZIABLE et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112063-GL déposée le 20-04-2023, M. GBEKE Kossi, profession : Déclarant en Douanes, demeurant à LOME et domicilié à Sanguéra, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 51ca, situé à AFLAO-SAGBADO, connu sous le nom de Akato-Avoeme ,préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GOMADO et au Sud par une rue de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112064-GL déposée le 20-04-2023, M. AKOLATSE Yaotse, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à Apédokoè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à SANGUERA KOHE, connu sous le nom de Dewuime ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Ouest et à l'Est par la propriété KOMASSI et au Sud par une rue de 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112065-GL déposée le 20-04-2023, Mme HABIBOU Ayichatou, profession : Revendeuse, demeurant à SOKODE et domiciliée à Kouloude, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 97ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Gbankui ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété WODETOR et à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112066-GL déposée le 20-04-2023, M. ATTITSOGBE Kossi Espoir, profession : Comptable Financier, demeurant à LOME et domicilié à Agoè-Telessou, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à VAKPOSSITO, connu sous le nom de Vakpo, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 551A, au Sud par le lot n° 552, à l'Est par le lot n° 549 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 28m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112067-GL déposée le 20-04-2023, Mme BADANARO Fegbawe épouse BALAKA, profession : Enseignante, demeurant à LOME et domiciliée à Légbassito, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AFLAO KLEME, connu sous le nom de Agokpanou Kpodji, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété ADEPOHA et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112068-GL déposée le 20-04-2023, Mme ZOLOUA Miguima épouse ATTIGNON, profession : Gardé-Malade, demeurant à LOME et domiciliée à Tokoin Doumassesse, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 53ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Kpotavé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité AMEDRO, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 14m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112069-GL déposée le 20-04-2023, M. ABALO Amavi, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à Kégué, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 97ca, situé à SAGBADO, connu sous le nom de Akato Viépé, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété ABOTCHI Kossi Folly, au Sud et à l'Est par des rues de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112070-GL déposée le 20-04-2023, M. GAMEDEY Koffi Dodji, profession : Electricien Bâtiment, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à AFLAO APEDOKOE, connu sous le nom de Apédokoè, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité SOVON BALLY et au Sud par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112071-GL déposée le 20-04-2023, M. ALIKIZANG Koffi, profession : Attaché d'Administration, demeurant à LOME et domicilié à Kohé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 06ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de Klémé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SANVI Koami et au Sud par une rue non dénommée de 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112072-GL déposée le 20-04-2023, Mme TEKOU E. Antoinette, profession : Boucher, demeurant à LOME et domiciliée à Kégué, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 00ca, situé à BE-EST, connu sous le nom de Kélégougan, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 407, au Sud par le lot n° 409, à l'Ouest par le lot n° 408B et à l'Est par une rue non dénommée de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112073-GL déposée le 20-04-2023, M. MARA Paheyam, profession : Séminariste, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca, situé à LEGBASSITO AHONKPOE, connu sous le nom de Agossito, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la propriété FIADEVI et la propriété WOLOU, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété FIADEVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Le conservateur de la propriété foncière du District Autonome du Grand Lomé  
DEVI Dossêh Kodjo

---